

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**Séance du 19 juin 2017**

**Ordre du jour**

**Accueil**

**Ordre du jour**

**Procès-verbal**

**Rapports d'activités**

**Présentation des comptes 2016**

**Rapport de la commission de vérification des comptes**

**Acceptation des comptes et décharges**

**Démission de la présidente et élection du président**

**Election du comité**

**Election de la commission de vérification des comptes**

**Propositions individuelles et divers**

<b>Objet</b>	<b>Discussion</b>
<b>Accueil</b>	La séance est ouverte à 20h par le Président, Monsieur Malik Rahmani. Il salue les 27 personnes présentes et informe des personnes excusées.
<b>Ordre du jour</b>	L'ordre du jour est accepté sans modification.
<b>PV</b>	Le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2016 est accepté sans modification avec remerciements à sa rédactrice, Madame Isabelle Patout.

**Rapports  
D'activités**

Propos du Municipal d'Aubonne, Monsieur Pascal Lincio:

Monsieur Lincio salue l'assemblée au nom de la municipalité. En préambule, il précise que le Rex est un pôle culturel pour Aubonne. Avec nostalgie, il partage avec son histoire commune avec le Rex qui remonte en 1956 moment où son oncle Lucien a fondé ce cinéma. Durant 25 ans, il travaillera au Rex du vendredi soir au dimanche, cela reste un bon souvenir. Il salue le travail de l'association et adresse tous ses voeux pour l'avenir du cinéma aubonnois.

Propos du Président :

Remerciements aux membres du comité (rencontré sept fois depuis la dernière assemblée générale) et à l'équipe de fonctionnement (une vingtaine de collaborateurs) de leur travail. Merci également à la commune d'Aubonne pour le soutien au fonctionnement et pour les différentes manifestations.

Travaux de la salle de cinéma :

La salle a subi un lifting, les peintures ont été rafraichies.

Modernisation de la caisse :

Nouveau mode de paiement par carte bancaire et par internet. Pour ce faire, l'ordinateur a été remplacé par une tablette.

Administratif :

Les descriptifs de poste (projectionniste - caissier(e)) ont été toilettés.

Les évènements spéciaux 2016-2017:

- La « nuit de la glisse » avec raclette organisée à l'extérieur.
- Festival « Regards de voyage » 11ème édition, environ 900 personnes ont assisté à la projection de 8 films du jeudi au dimanche. Des tentes ont été installées à l'extérieur, avec le soutien de la Commune, ce qui a permis la mise en oeuvre d'une animation musicale. La création du site internet spécifique à ce festival a également contribué à la réussite du festival. Très beau succès, merci aux personnes ayant aidé à l'organisation.

Programmation modifiée des cycles annuels 2017-2018:

Dorénavant, trois programmations :

- Automne / 6 films et 4 docs (sous forme des toiles du mardi).
- Hiver / module « regards de voyage ».
- Printemps / module Arts et essais.

La communication et les flyers seront prêts en septembre et visibles sur notre site.

- Ciné sénior (ouvert à tous) et la lanterne magique sont maintenus.

En cabine :

Augmentation de la capacité du disque dur et nouveau module qui permet de charger les films directement depuis internet.

<p><b>Comptes 2016</b></p>	<p>Nicolas Suter, trésorier, présente les comptes de l'exercice 2016 en précisant que l'association se porte bien. Merci aux plus de 450 membres de payer leurs cotisations soit 24'570.-CHF.</p> <p>Les recettes sont supérieures à celles de 2015 grâce notamment à la participation des écoles.</p> <p><i>Questions de l'assemblée:</i>  <i>Concernant les subventions : « pourquoi une diminution de 3'000.-CHF ? »</i>  <i>Réponse : « C'est le montant versé qui a diminué ».</i></p> <p>Nicolas Suter adresse ses remerciements à Claudia Bobst pour son excellent travail. En effet, elle gère une petite entreprise avec environ 20 fiches de salaire et une trentaines de factures par mois à gérer.</p>
<p><b>Vérification des comptes 2016</b></p> <p><b>Acceptation des comptes et décharges</b></p>	<p><u>Rapport des vérificateurs des comptes</u></p> <p>Le 18 mai 2017, rencontre entre les trésoriers, ils procèdent à la vérification des comptes, examinent les pièces avec exactitude et contrôlent par sondage.</p> <p><u>Approbation générale</u></p> <p>Le président soumet à l'assemblée pour approbation les rapports de gestion, les comptes de l'exercice 2016 et le rapport de la commission de vérification. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.</p> <p><u>Décharges</u></p> <p>L'assemblée donne décharge au comité de sa gestion pour l'exercice 2016 et à la commission de vérification des comptes de son mandat.</p> <p>Le président adresse ses remerciements à Nicolas Suter ainsi qu'à Claudia Bobst pour la qualité de leur travail. L'excellent travail de Claudia est salué par de magnifiques fleurs.</p>

<p><b>Election du comité</b></p>	<p>Tous les membres du comité sont disposés à renouveler leur mandat. Ils sont réélus à l'unanimité et par applaudissements.</p> <p>Le comité, pour la période 2017 / 2018 se constitue de :</p> <p>Malik Rahmani, Président  Patricia Balmer  Pascal Linciot, Municipal (désigné par la Municipalité d'Aubonne)  Claudia Bobst  Isabelle Patout, Secrétaire  Catherine Zweifel  Lionel Baier  Stéphane Chopard  Patrick Dentan  Guy Maurer  Bernard Pahud  Nicolas Suter, Trésorier</p> <p>Si des personnes sont intéressées à intégrer le comité, merci de prendre directement contact avec le Président.</p>
<p><b>Commission de vérification des comptes 2017</b></p>	<p>Monsieur Daniel Hofmann, président, met fin à son mandat. Des remerciements lui sont adressés par le président.</p> <p>Monsieur Bernard Fierens, actuellement membre de la commission, va le remplacer et Monsieur Eric Herger sera membre.</p> <p>La composition de la commission pour l'exercice 2017 sera comme suit :  Bernard Fierens, président, Eric Herger, membre, Laurence Micheli première suppléante et Carole Pache, seconde suppléante.</p> <p>L'assemblée ratifie ce choix et élit la commission à l'unanimité et par applaudissements.</p>
<p><b>Propositions individuelles et divers</b></p>	<p>Le Président informe l'assemblée n'avoir reçu aucune proposition individuelle dans le délai imparti par les statuts. Cependant, il donnera volontiers la parole à qui la voudra.</p> <p>Le Président remercie à nouveau l'équipe de fonctionnement et le comité de leur disponibilité. Il ajoute, à l'attention de l'auditoire, que toutes les idées sont les bienvenues et que nous restons à leur écoute.</p> <p>L'assemblée est suivie du film « L'effet aquatique » de Solveig Anspach, présenté par Lionel Baier et d'une verrée dans le foyer.</p>
	<p>La séance est levée à 20h35.</p> <p>La secrétaire :  Isabelle Patout</p>

